

# La Gestion Différenciée à Serris

# Serris, des jardiniers municipaux plus verts!



Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la ville de Serris a signé la Charte du Champigny en 2006.

S'engageant ainsi dans une démarche d'abandon des pesticides, la municipalité s'oriente vers la mise en place d'une gestion différenciée de ses espaces verts.

### PRINCIPE:

- Réaliser des **travaux d'entretien des espaces verts dans le respect de l'environnement**, sans produit
  chimique, afin de respecter les biotopes et de favoriser
  la biodiversité dans les zones urbaines.
- Agir en adéquation avec la prospérité et les besoins naturels des végétaux.
- Adapter les interventions aux spécificités des végétaux.
   Certains tolèrent des passages très répétés, d'autres moins.
- Ajuster la gestion selon l'usage des lieux. Un terrain de sport nécessite une tonte hebdomadaire alors que des talus routiers n'ont besoin que d'une à deux fauches par an.
- Maîtriser et optimiser les coûts d'entretien.



### MISE EN PLACE:

### UN SEMI DE PRAIRIES FLEURIES

Cette année, les plantes annuelles (pétunias, géraniums...) seront réservées pour les jardinières et certains massifs. Ailleurs, les prairies fleuries annuelles qui demandent peu d'eau et peu d'entretien une fois semées, seront installées progressivement.



**Prairies fleuries annuelles** 

## UN RETOUR AUX PRAIRIES "SAUVAGES" DANS LES PARCS ET JARDINS

Les fleurs des champs pourront s'exprimer sur notre commune. Les fossés du Parc des Communes et certaines zones de la Coulée Verte ne seront plus tondues régulièrement mais fauchées une fois par an. Ainsi, les "herbes folles" vont favoriser l'installation de la biodiversité de vos espaces verts et créer un véritable décor champêtre.

### UN PAILLAGE DES MASSIFS ET DES ESPACES FLEURIS

Afin de favoriser le bon développement des végétaux et limiter la consommation d'eau d'arrosage, des paillages organiques type broyat de bois vont être mis en place au pied des haies et dans les massifs de fleurs, en suivant un plan pluriannuel.





# La Gestion Différenciée à Serris

### Un désherbage alternatif pour les voiries

Depuis 2006, la commune s'est engagée à diminuer l'utilisation de ses produits chimiques tels que les désherbants. En 2009, la régie municipale n'a utilisé aucun produit.

Ainsi, pour chaque espace, la place de la mauvaise herbe est analysée, avec comme premières questions: cet endroit, son utilisation, sa fréquentation nécessite-il un désherbage? Peut-on laisser se développer ces herbes en limitant leur expansion, leur taille...? S'il s'avère que les mauvaises herbes doivent être détruites, nous réalisons un désherbage mécanique pour préserver les sols et les cours d'eau de toute pollution chimique.



### Hôtel de Ville de Serris

2 Place Antoine Mauny - 77700 Serris Tél.: 0160435200 / Fax: 0160430813 **Élu référent:** M. Philippe Richard, Maire Adjoint,

délégué aux Travaux.

Courriel: p.richard@cm-serris.net

Pour plus d'informations:

Services Techniques - Mairie du bourg

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris s-technique@mairie-serris.net

www.mairie-serris.net Tél.: 01 60 43 66 81

Fax: 0160431066

# DES OUTILS DE TRAVAIL PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La régie municipale passe à l'électrique. Pour diminuer l'impact de l'homme sur l'environnement avec ses émanations de CO2, la ville de Serris choisit de s'équiper de véhicules moins polluants.



Dans le cadre du désherbage alternatif, la suppression des mauvaises herbes se fera avec un désherbeur mécanique pour les allées gravillonnées. Ailleurs, l'utilisation de brûleurs à gaz complétera l'utilisation de la traditionnelle binette.





- Ramener la nature en ville
- Améliorer la qualité de vie en diversifiant les qualités paysagères
- Poursuivre une démarche d'abandon des pesticides et ainsi bénéficier d'effets positifs sur la santé
- Favoriser la biodiversité
- Réduire la pollution des sols, des eaux et de l'air
- Rationaliser l'affectation des ressources nécessaires (humaines, financières et naturelles)
- Impliquer les Serrissiens à la protection et la préservation de l'environnement



